

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

## MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES

Paris, le 5 avril 2018 N°436

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Delphine GENY-STEPHANN, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances et Julien DENORMANDIE secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires saluent la commande par Eutelsat à Thales Alenia Space, en partenariat avec Orange, d'un satellite de nouvelle génération pour apporter le très haut débit en France

La société Eutelsat a annoncé le 5 avril avoir commandé à Thales Alenia Space un satellite de nouvelle génération, qui permettra d'apporter le très haut débit en France et en Europe, à partir de fin 2021.

Delphine GENY-STEPHANN, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances et Julien DENORMANDIE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires saluent ce projet, réalisé en partenariat avec la société Orange, qui contribue à l'atteinte des objectifs définis par le Président de la République : l'accès au très haut débit fixe pour tous les Français en 2022.

L'industrie spatiale française est un secteur d'excellence nationale, réalisant 4,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an et employant plus de 14 000 personnes hautement qualifiées. Première industrie spatiale en Europe avec 54% du chiffre d'affaires européen du secteur, elle réalise environ la moitié de son chiffre d'affaires à l'export.

Les industriels français ont développé des technologies de pointe dans une nouvelle génération de satellites de télécommunications de très grande capacité (dit VHTS pour Very High Throughput Satellite). Cette première démonstration en conditions opérationnelles renforcera durablement la crédibilité de ces solutions dans l'internet très haut débit.

Au-delà des enjeux industriels, l'accès à Internet fixe par satellite constitue un outil indispensable à la résorption de la fracture numérique sur le territoire français. Tous les acteurs sont mobilisés pour atteindre cet objectif national, dans le cadre du plan d'action pour l'aménagement numérique des territoires, présenté par le Premier Ministre en décembre dernier. Toutes les habitations les plus isolées ne seront pas raccordées à la fibre optique d'ici 2022. D'autres technologies, notamment le satellite, permettront d'apporter le très haut débit fixe à cette échéance.

Pour soutenir l'accessibilité aux solutions satellitaires et conformément aux annonces faites en décembre dernier, à Cahors par le Premier ministre, un « guichet numérique », doté de 100 millions d'euros, permettra de subventionner l'équipement en paraboles et autres technologies hertziennes pour les foyers les plus isolés. Il sera opérationnel début 2019.

Delphine Gény-Stephann a déclaré : « Je salue encore une fois l'engagement de tous, et me félicite de cet accord qui montre la complémentarité des acteurs français de la filière. Celle-ci a la capacité d'offrir les solutions les plus avancées à l'échelle de l'Europe, qui est toujours l'échelon minimal pertinent pour les stratégies industrielles de filières. »

Julien Denormandie a indiqué : « Avec ce satellite de nouvelle génération, nous avons la possibilité d'offrir, pour toutes les zones blanches ou mal couvertes, des accès à l'internet fixe très haut débit tout à fait compétitifs avec les solutions filaires terrestres. »



Contacts presse :

Cabinet de Julien Denormandie : 01 44 49 85 65 Cabinet de Delphine Gény-Stephann : 01 53 18 44 38